

Diplôme d'assistant de régulation médicale

Financement



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Formation professionnelle initiale

Sous statut scolaire lycée / supérieur

Organisme responsable et contact

CFARM - CHU POITIERS
05.49.44.30.41

Accès à la formation

Publics visés :

Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Admission sur dossier Admission sur entretien bac ou équivalent

Prérequis pédagogiques :

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le diplôme d'assistant de régulation médicale (ARM) forme les futurs interlocuteurs de toute personne ayant besoin de secours ou de soins en cas d'urgence médicale. Exerçant dans un centre de régulation médicale hospitalier, et sous la responsabilité du médecin régulateur, l'assistant de régulation accueille, écoute et analyse chaque appel dans les plus brefs délais. Il procède à la hiérarchisation des appels par un interrogatoire précis et dirigé. Il mobilise, ensuite, les moyens opérationnels nécessaires au traitement de la demande, sur décision du médecin régulateur.

Contenu et modalités d'organisation

<https://sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-de-la-sante/le-repertoire-des-metiers-de-la-sante-et-de-l-autonomie-fonction-publique/soins/sousfamille/assistance-aux-soins/metier/assistant-e-de-regulation-medicale>

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'assistant de régulation médicale - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00603737	du 01/09/2025 au 30/06/2026	Poitiers (86)	CFARM - CHU POITIERS		Non éligible	